

Annonces légales

Avis de transfert de siège social

ERFELIS

SASU au capital de 2 000 euros. Siège social : 18, rue PONSARD 38200 VIENNE. RCS 837 577 212 VIENNE.

Le Président, en date du 17/12/2020, a décidé de transférer le siège social au 30 avenue du Général Leclerc, Espace Saint-Germain Le Saxo 38200 VIENNE, à compter du 01/02/2021. Mention au RCS de VIENNE.

« B.E. NOMADE »

SAS Au capital de 1 000 euros Siège social : 50 Place de la Croix de la Vue 38560 JARRIE R.C.S. GRENOBLE 843 782 699

AGE du 22 Décembre 2020. L'associée unique de « B.E. NOMADE ». A décidé le transfert du siège de 50 Place de la Croix de la Vue (38560) JARRIE au 200 Chemin des Ronzerettes, Le Hameaux Croix De Pinet, (38410) ST MARTIN D'URIAGE, à compter du 01/12/2020. Modification de l'article 3 des statuts. Mention au RCS de GRENOBLE.

Avis de continuation

DYNAMIK SECURITE

EURL au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 rue des abattoirs,

38120 SAINT-ÉGRÈVE

RCS de GRENOBLE n°850 521 261

En date du 30/09/2020, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de GRENOBLE

Avis de transformation

GAEC DES AMARANTES

société civile au capital de 21 050 euros Siège social : chemin de la Plaine 38540 SAINT JUST CHALEYSSIN RCS de Vienne 792 905 895 L'AGE du 13/12/20 a décidé la transformation du GAEC en EARL, effective au 01/01/2021

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée - **Dénomination sociale** : EARL Les Amarantes - **Objet social** : activité agricole Modification au RCS de Vienne

Le gérant : Franck MARTIN

PARSEC GRAVURE SARL transformée en SAS

Au capital de 2 000 euros Siège social : 2Bis Route de Crémieu 38390 LA BALME LES GROTTES 492 539 804 RCS VIENNE Par acte SSP du 28/11/2020, l'AGE des associés, a décidé : - la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 2 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Jacques BRESSE gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par Monsieur Jacques BRESSE demeurant 2bis route de Crémieu 38390 LA BALME LES GROTTES, Président. - de transférer le siège social du 2Bis Route de Crémieu 38390 LA BALME LES GROTTES au 765 Montée des Tailleurs de Pierres 38 390 PARMILIEU à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Aurait du paraître le 17/12/2020

BLACKINT-LYON SAS au capital de 2 000 euros Siège social : 219 Chemin des Goules Zone Artisanale Champ du Roy, 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE RCS de VIENNE 529 127 110. L'AGE du 01/08/2020 a décidé de : - transformer la société en SARL. Ont été nommés Gérants M. KHEDIRI Fouad, 24 route d'échalas, 69700 ÉCHALAS, M. MAKHLOUFI Rhani, 14 rue Parmentier, 38200 VIENNE. Mention au RCS de VIENNE.

REGIE IMMOBILIERE DE VIENNE

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 37 COURS BRILLIER 38200 VIENNE
RCS VIENNE 328 234 109

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Décembre 2020, il résulte : La collectivité des associés de la Société REGIE IMMOBILIERE DE VIENNE a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 9 Décembre 2020. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital
• **Ancienne mention** : Le capital social est fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 500 parts sociales, de 40 euros chacune.

• **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 500 actions, de 40 euros chacune entièrement libérées.

Forme
• **Ancienne mention** : Société à responsabilité limitée
• **Nouvelle mention** : Société par actions simplifiée

Administration
• **Anciennes mentions** :
Gérant : Mr JEAN MARIE DESPRES, 412 CHEMIN DES BRUYERES, 38270 BELLEGARDE POUSSIEU

• **Nouvelles mentions** :
Président : Mr DESPRES JEAN MARIE, demeurant 412 CHEMIN DES BRUYERES 38270 BELLEGARDE POUSSIEU,

Mentions complémentaires
Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La durée de la société a été prorogée de 50 ans soit jusqu'au 19 Octobre 2083

En conséquence, l'article n° Durée des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention
La durée de la société est fixée à 50 ans soit jusqu'au 19/10/2033

Nouvelle mention
La durée de la société initialement fixée à 50 ans, a été prorogée de 50 ans par l'AGE du 8/12/2020, soit jusqu'au 19/10/2083.

Mention sera faite au RCS de VIENNE

Pour avis,

Avis de résiliation de location-gérance

Suivant acte SSP en date du 18/09/2020 portant résiliation au contrat de location gérance du 28/02/2018, aux termes duquel la société DISTRIEADER CHONAS, SNC, 123 Quai Jules Guesde 94400 VITRY-SUR-SEINE, 509 283 198 RCS CRETEIL a donné en location gérance à la société MINI LP 10, SNC, Route Nationale 7 38121 CHONAS-L'AMBALLAN, 804 917 672 RCS VIENNE, son fonds de commerce d'alimentation générale, sis et exploité Route Nationale 7 38121 CHONAS-L'AMBALLAN. Les parties ont convenu d'un commun accord de mettre fin au contrat de location à compter du 01/10/2020.

Avis de dissolution

DELLA'CCSTORE EURL au capital de 1 euro. Siège social : 19 grande rue octave chnavas 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS. RCS 891 707 085 GRENOBLE.

Le Gérant, en date du 24/12/2020, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 24/12/2020, nommé liquidateur M THIRION clément, 6 route de Lyon 38260 LA FRETTE et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de GRENOBLE.

PROFIL PNEUS Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 487 B Route Pré-Châtelain, 38300 SAINT-SAVIN RCS VIENNE 812 953 024

Par décision de l'AGE en date du 17/12/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Ghislaine BELHOUT demeurant 18 Vie de Chade, 38300 RUY, a été nommée liquidateur et le siège de la liquidation a été fixé au siège social. Dépôt des actes au RCS de VIENNE

C&C INFIRMIÈRES SELARL au capital de 3 000 euros. Siège social : Maison des consultants, 60 avenue du médipôle 38300 BOURGOIN JAL-LIEU. RCS 831 384 375 VIENNE.

L'AGE du 11/12/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, nommé liquidateur Mme KUNTZER Caroline, 1 montée des coteaux du golf 38080 L ISLE D ABEAU et fixé le siège de la liquidation au siège social. La correspondance sera adressée au 1 montée des coteaux du golf 38080 L ISLE D ABEAU. Mention au RCS de VIENNE.

LA FEE 100 FILS SASU au capital de 500 euros. Siège social : 13 allée du vivier 38600 FON-TAINE. RCS 853 400 711 GRENOBLE

L'AGE du 25/12/2020 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, nommé liquidateur Mme DEL REY Gaëlle, 258 avenue Henri Chapays 38340 VOREPPE et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée au 258 avenue Henri Chapays 38340 VOREPPE. Mention au RCS de GRENOBLE.

Avis de clôture de liquidation

UNOVE, EURL au capital de 7 500 euros - Siège social : 16 place Notre-Dame, 38000 GRENOBLE - RCS de GRENOBLE 801 870 445 - En date du 22/12/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 22/12/2020. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

HOMEWAREBTOB, SASU au capital de 1 000 euros - Siège social : 4 impasse des acacias, 38160 SAINT-VÉRAND - RCS de GRENOBLE 795 064 773 - En date du 20/12/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/12/2019. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

Le liquidateur & Associé Unique
Aurait du paraître le 17/12/2020

Avis de changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Ph. CASTETS notaire à GRENOBLE, le 23 décembre 2020 Mme **Gisèle KOT née GLEIZE**, épouse de Monsieur **Joseph KOT**, demeurant ensemble à GRENOBLE (38000) 11 rue de la République mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS (2ème), le 20 décembre 1975, a apporté à la communauté le bien immobilier constituant la résidence des époux, lui appartenant en propre

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Ph. CASTETS ou il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis, Me Ph. CASTETS

Avis de changement de nom patronymique

M DE SOUSA FERNANDES Geoffrey, Louis, né le 17/11/1987 à 38000 GRENOBLE, demeurant 32 rue jean cocteau 38400 ST MARTIN D HERES, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de FERNANDES.

Confiez-nous la publication de vos annonces légales



rapide, facile, saisissez directement vos annonces légales sur

terredauphinoise.fr

ou envoyez-nous vos demandes :
annoncelegale@terredauphinoise.fr



04 38 49 91 70

Avis SAFER



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L 143-3, L 143-7-2 et R 142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 38 20 0195 01 : superficie totale : 7 ha 06 a 41 ca dont 11 a 90 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'ex-ploitation ensemble. Parcellaire : CHARANCIEU (6 ha 31 a 63 ca) - 'De la fontaine': AI- 38[507]- 45[440] - 'Le vignay': AI- 34[578]- 46[441]- 47[443] C- 408- 535. SAINT-ONDRAS (62 a 88 ca) - 'Vernatet': B- 292. VALENCOGNE (11 a 90 ca) - 'L endroit et cieaux': B- 342. Zonage : CHARANCIEU : A - N - U SAINT-ONDRAS : RNU VALENCOGNE : N. Loué sur une partie de la surface

AS 38 20 0181 01 : superficie totale : 2 ha 85 a 07 ca. Agri. Bio. : oui. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAINT-MARCELLIN (2 ha 06 a 70 ca) - 'Haut plan': AB- 1- 2- 3(B)- 3(AJ)- 3(AK)- 4. SAINT-VERAND (78 a 37 ca) - 'Truche': D- 240- 1182[241]. Zonage : SAINT-MARCELLIN : A SAINT-VERAND : A. Libre

AS 38 20 0187 01 : superficie totale : 9 ha 40 a 08 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : CHARANCIEU (7 ha 10 a 98 ca) - 'Du riboulet': D- 152 - 'Le riboulet': D- 153(J)- 153(K)- 279[151]- 280[151](J)- 280[151](K)- 281[151]. SAINT-ONDRAS (2 ha 29 a 10 ca) - 'Brocardiere': A- 215- 260[214]. Zonage : CHARANCIEU : A SAINT-ONDRAS : RNU. Libre
AS 38 20 0153 01 : superficie totale : 1 ha 18 a 40 ca dont 26 a 70 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcel-laire : CHATONNAY (1 ha 18 a 40 ca) - 'Taillis de fer et l'oursie': AX- 63- 64- 65- 66. Zonage : CHATONNAY : N. Loué sur une partie de la surface

AS 38 20 0184 01 : superficie totale : 44 a 80 ca dont 11 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHA-TEL-EN-TRIEVES (44 a 80 ca) - 'Les veyrets': D- 38- 41. Zonage : CHATEL-EN-TRIEVES : RNU. Libre

AS 38 20 0186 01 : superficie totale : 7 ha 26 a 15 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : SAINT-MARTIN-DE-LA-CLUZE (7 ha 26 a 15 ca) - 'Les cotes': D- 280(J)- 280(K)- 281 - 'Paquier': AB- 106[298] C- 128- 129- 130- 131- 229[132]- 230[132]- 231[132]. Zonage : SAINT-MARTIN-DE-LA-CLUZE : A. Loué sur une partie de la surface

AS 38 20 0197 01 : superficie totale : 4 ha 33 a 60 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Maison de maître ou château sans bâtiment d'exploitation. Par-cellaire : TORCHEFELON (4 ha 33 a 60 ca) - 'Du billard': B- 482 - 'Saint georges du mont': B- 471- 478- 479- 481(A)- 481(Z)- 483(J)- 483(K). Zonage : TORCHEFELON : A. Libre

AS 38 20 0192 01 : superficie totale : 14 ha 44 a 73 ca dont 14 ha 44 a 73 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcel-laire : SAINTE-AGNES (14 ha 44 a 73 ca) - 'La repetaz': C- 1019 - 'La tillasse': C- 57- 61 - 'Les fontanes': C- 1054- 1055 - 'Les grands pres et les com': B- 578- 607 - 'Les viroudes': C- 82- 110 - 'Michu': C- 952 - 'Pommarat': C- 29. Zonage : SAINTE-AGNES : N. Libre

AS 38 20 0199 01 : superficie totale : 14 a 05 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : SAINT-PIERRE-DE-MESSAGE (14 a 05 ca) - 'De la pouyat': AB- 201- 208- 209 - 'Jouchy': B- 31- 32 - 'L eglise': AB- 200- 210. Zonage : SAINT-PIERRE-DE-MESSAGE : N - U. Libre

AS 38 20 0198 01 : superficie totale : 3 ha 21 a 48 ca dont 7 a 70 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'ex-ploitation ensemble. Parcellaire : SAINT-VERAND (3 ha 21 a 48 ca) - 'Rossat': C- 430(A)- 430(B)- 431- 432- 435- 437- 438- 439(J)- 439(K). Zonage : SAINT-VERAND : A. Libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 16/01/2021 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voir par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44, avenue Marcellin Berthelot - 38029 GRENOBLE Cedex 02 - Tél : 04 38 49 91 30 Mail : direction38@safer-aura.fr. CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

CHAPAREILLAN / Michel Cartier nous a quittés

Président du Syndicat régional des vins de Savoie de 1992 à 2019, Michel Cartier est décédé à l'âge de 73 ans. La cérémonie religieuse s'est déroulée le 15 décembre.

Pendant ses deux mandats à la présidence du Comité interprofessionnel des vins de Savoie, il a œuvré au développement des bonnes relations avec le Département de la Savoie et impliqué les élus en faveur des vins de Savoie. Il a été membre du bureau de la chambre agriculture de l'Isère et membre de la Confrérie des gentes dames et des gentilshommes de Savoie. Il a organisé le congrès de la CNAOC en 1994, autour des vins de Savoie, de la volaille de Bresse et de la noix de Grenoble ; puis en 1998 l'anniversaire des 25 ans de l'AOC Vin de Savoie au lac Saint-André. Michel Cartier a été porteur du projet de la Maison de la vigne et du vin ouverte en 2008. La réforme de l'ODG également en 2008 a vu le jour le jour sous son mandat, en coordination avec Michel Quenard. ■

